

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE
de
THÉLIS-LA-COMBE
Arrondissement de Saint-Étienne
Canton du Pilat

Procès Verbal
Réunion du conseil municipal
En séance publique
Du 10 avril 2018

Excusés :

Présents :

Fanget Régis, Gonon Bernard Oriol Thierry Sabot Bernard ,Seytre Antoine, Tourny Roseline
Trouiller Franck Arnaud Patrick Berne Bernadette Berne Francis

Le quorum étant atteint, M. Régis Fanget, maire, ouvre la séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 16/03/2018 n'appelant aucune remarque, il est adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Seytre Antoine

Mr le maire fait part aux membres du Conseil du compte rendu de la visite de Mme Valerie Peysseleon Conseillère Départementale.

1- Délibération demande de subvention auprès du Conseil Départemental : enveloppe territorialisée :

Mr le maire demande au Conseil municipal l'autorisation de faire une demande de subvention au titre de l'enveloppe territorialisée pour les travaux d'isolation de la mairie Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

2- Délibération tarifs branchement au réseau d'eau

Après en avoir délibéré, les membres du conseil approuvent à l'unanimité le texte suivant « A compter du 1er janvier 2019, il sera demandé aux personnes désirant un raccordement de leur bâtiment sur le réseau d'eau public communal une participation financière de 1000 euros ; à condition que ce raccordement ne nécessite pas une extension du réseau. Chaque demande sera soumise à l'approbation du conseil municipal »

3- Délibération vote des 3 taxes communales:

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour le maintien des trois taux d'imposition.

4- Subventions aux associations :

Les montants sont inchangés par rapport aux années précédentes

Thelis Animation, Génération Mouvement, Société de chasse : 225 euros chacune

ADMR : 200 euros.

Le conseil se prononce favorablement pour une subvention de 50 euros au Souvenir Français.

- Vote du budget primitif 2018 :

La commission des finances présente au conseil l'ensemble des 3 budgets communaux :

	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
CCAS	2 760 €	2 760 €		
Eau/assainissement	58 928.60 €	58 928.606 €	168 583.70 €	168 583.70 €
Principal	256 103.75 €	256 103.75 €	103 826.79 €	103 826.79 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré adopte le budget primitif 2018 à l'unanimité.

4- Questions diverses :

- **Auberge communale** : Mr le maire fait part au Conseil municipal des visites d'éventuels repreneurs pour la gestion de l'auberge communale sous la forme d'un bail commercial. Une rencontre sera programmée avec les élus pour présenter les divers projets.
- **Construction sans permis de construire** : Mr le maire informe les membres du conseil de la réhabilitation d'une ancienne ruine sans demande de permis .En application de la loi et du code de l'urbanisme un procès-verbal a été transmis au Procureur de la République.
- **Réseau adduction eau potable**
- Mr le maire informe le conseil sur la consommation d'eau du mois de Mars,14,42 mètre cube /jour
- Il est rappelé que la journée Thélis propre aura lieu le 5 mai 2018 et comme d'habitude un casse-croute sera offert par la municipalité à tous les participants

Séance levée à 22h00